

*Log 1920*  
*22*  
*1939*

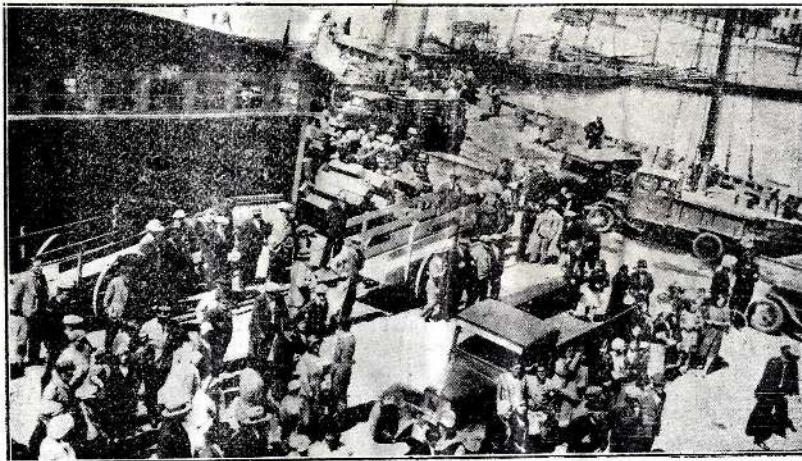
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 AVRIL 1939

(16<sup>e</sup> année. — No 184)



Le quai de l'ancienne douane.



Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f. ; France : 12 f.  
Canada : 16 f. ; Etranger : 20 f.



# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères  
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon  
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.  
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co.

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



## Calendrier du Mois de Mai 1939.

**Avis.** — Dans les premiers jours de ce mois les Dames du Comité paroissial feront leur tournée semestrielle du Denier du Culte. — Les chrétiennes familles de St Pierre ne manqueront pas de leur faire bon accueil comme par le passé.

L'exercice du mois de Marie aura lieu tous les soirs à 6 h., excepté les dimanches et les jours où il y a un exercice paroissial à 8 h.

1 Lundi. — S.S. Philippe et Jacques, apôtres.

3 Mercredi. — Invention de la Sainte Croix. — Après la messe les fidèles seront admis à baiser la relique de la Vraie Croix.

4 Jeudi. — Ste Monique, veuve, patronne secondaire des Mères chrétiennes. — Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1er vendredi du mois. — St Pie V, pape. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. — Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

6 Samedi. — St Jean devant la Porte Latine. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

7 Dimanche. — 4ème après Pâques. — A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement. — A la messe de 7 h. ½, première communion des petits enfants arrivés à l'âge de 7 ans. — Aux Vêpres, exercice du mois de Marie et procession mensuelle ; instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

9 Mardi. — St Grégoire de Nazianze, év., conf. et doct. — A 7 h., messe du Tie s-Ordre.

11 Jeudi. — Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

13 Samedi. — St Robert Bellarmin, év., conf et doct. — Le soir à 8 h. ½, causerie religieuse à la Radio.

14 Dimanche. — 5ème après Pâques. — Solennité nationale de Ste JEANNE D'ARC, patronne de la France. — *Tous pavillons et drapeaux dehors.* — A 10 h., grand'messe et parégyrique de la Sainte. — Le soir à 6 h., vêpres, exercice du mois de Marie et salut.

N. B. — *A partir de ce dimanche les vêpres ont lieu à 6 h.*

Lundi, mardi, mercredi sont les jours des Rogations. — Après l'exercice du mois de Marie on récitera les Litanies des Saints.

18 Mercredi — St Pascal Baylon, conf. — Veille de l'Ascension. — C'est le jour des Mères Chrétiennes, mais à cause des confessions nombreuses l'office de cette confrérie sera renvoyée au mercredi suivant.

18 Jeudi. — ASCENSION de NOTRE-SEIGNEUR. — Clôture du temps des Pâques. — Offices comme les dimanches : messes à 6 h., 7 h. ½, 10 h. ; vêpres à 6 h.

19 Vendredi. — St Pierre Célestin, pape et conf. — A l'office du mois de Marie commencement de la neuvième préparatoire à la fête de le Pentecôte.

21 Dimanche. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

24 Mercredi. — Le soir à 8 h. office des Mères Chrétiennes (au lieu du mercredi 17.)

27 Samedi. — Vigile de la Pentecôte, *jeûne et abstinence*). — A 7 h. ½, Prophéties, Bénédiction des fonts, messe basse.

28 Dimanche. — SOLENNITÉ de la PENTECÔTE. — 10 h. Grand'Messe Pontificale. — 2 h. ½, Vêpres Pontificales — Bénédiction papale — Salut du T. S. Sacrement. Puis à la chapelle du Sacré Cœur réunion du Tiers-Ordre.



N. B.— Les quêtes de ce jour forment le Denier de Saint-Pierre pour Notre Saint Père le Pape.

29 Lundi.— Messes comme les dimanches.— Après la Grand'Messe, dans la chapelle du Sacré Coeur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reboisements de la Fête-Dieu.— Le soir à 8 h., complies, exercice du mois de Marie et Salut.

N. B.— Mercredi, vendredi et samedi sont les jours des Quatre Temps *avec jeûne et abstinence*.

---

## Attention

La Fête de la Communion solennelle, de la Confirmation et de la rénovation des vœux du baptême est fixée au dimanche de la Ste Trinité, 4 juin.

Participeront à cette fête en costume de communants les enfants ayant 12 ans dans l'année.

A la messe de 10 h. de ce jour la confirmation sera donnée aux enfants ayant 8 ans, 9 ans, 10 ans dans l'année (pas de costume particulier).

L'examen de catéchisme sera passé le jeudi 25 mai.

---

## Au service de Dieu.

Le 20 mars, jour de la fête de Saint Joseph, en la Maison-Mère des Sœurs de Saint Joseph de Cluny ont eu lieu deux professions et deux vêtures de Jeunes filles venues de Saint-Pierre.

Ont fait leur profession religieuse : Sœur André de la Sainte Vierge Ozon et Sœur Joseph de Notre Dame Edwards.

Ont pris l'habit religieux Mademoiselle Raymonde Roussel sous le nom de Sœur Mirthe du Divin Coeur et Mademoiselle Marie Andrée Edwards, sous le nom de Sœur Thérèse du Christ-Roi.

Que la Sainte Vierge et Saint Joseph les protègent.

---



## Actes Paroissiaux

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1939)

BAPTÊMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 15 mars*, — LUCAS Lucien-Alfred : Parrain : Alfred Gautier ; Marraine : Paulette Gautier. — *Le 19*, — QUIRK Marie-Alberte : Parrain : Albert Flahaut ; Marraine : Marie Flahaut. — MAHÉ Marie-Madeleine ; Parrain : Joseph Walsh ; Marraine : Florentine Mahé. — *Le 1er Avril*, — BEAUPERTUIS Pierre-Michel ; Parrain : Ernest Beaupertuis ; Marraine : Elia Audoux. — *Le 2*, — GROSVALET Rolande-Marie ; Parrain : Georges Lafourcade ; Marraine : Renée Grosvallet — *Le 5*, — BRIAND Edouard Pierre ; Parrain : Richard Briand ; Marraine : Emma Fouchard. — *Le 9*, — JANIL Jean-René ; Parrain : Francis Olano ; Marraine : Mathilde Boudreau. — FORGEARD Marie-Françoise ; Parrain : Eugène Borotra ; Marraine : Gracieuse Forgeard. — DESDOUETS Blanche-Marguerite ; Parrain : Pierre Langlois ; Marraine : Marguerite Delopine. — *Le 12*, — RUEL Joseph-Jean ; Parrain : Gustave Apestéguy ; Marraine : Pauline Hacala.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 31 mars*, — LE DANTEC Raymond, du « Marcella », 39 ans. — *Le 11 avril*, — LUBERRY Ramone, 19 ans. — *Le 12*, — LUBERRIAGA Léonille, 76 ans. — *Le 14*, — LAFITTE Jean-Baptiste, 77 ans.



**L'heure d'été.** — L'heure légale sera avancée de **60** minutes le premier dimanche de mai à **23** heures. En conséquence le dimanche 7 mai 1939 à 23 heures les horloges du Territoire seront avancées de **60** minutes.

L'heure légale sera rétablie le dimanche 1er octobre à **24** heures.

---

**A vendre : Une maison,**

S'adresser à *Léopold DOUSSIN*

---

**A vendre :** Service à thé porcelaine, verreries.

S'adresser à *Mme Ernest POULARD*



# LA BONNE PAGE

## Jésus est ressuscité.

### Quelques personnes à l'aube .....

Des femmes inquiètes dans le jour indécis .....

Le tombeau ouvert qu'on avait cru fermer .....

Et la maison du Mort qui a perdu son habitant .....

Et la garde armée qui n'a rien su garder .....

Et les Anges qui rassurent et qui troublent autant



### Et puis LUI !

On sait bien que c'est Lui .....

même quand c'est le Jardinier, ou un Voyageur sur la route, ou un Visiteur inattendu qui trouve porte close .....

Mais oui ! C'est Lui ! Il mange du « pain de chez nous », et des poissons de « notre lac ». C'est la même voix qui disait « Marie », la même Sainteté qu'on adore tremblant, la même Douceur, la même Sagesse qui éclairent et caressent au dedans.



### Il s'est levé.

Tout de même, c'est à n'y pas croire !

Un homme, un vrai mortel qui a vaincu la Mort ?

Ils ont eu beau s'acharner sur son corps et le vider de tout son sang....

La Vie a éclaté et fait sauter la pierre !

La Mort est morte, et se Péché si bien retourné qu'il en devient une joie et une beauté : « *Felix Culpa.* »

Oh ! la beauté des larmes sur les joues de Pierre..... et du « *Rabboni* » de la pécheresse haletante et prosternée.



### Mais quoi .... plus personne ! .....

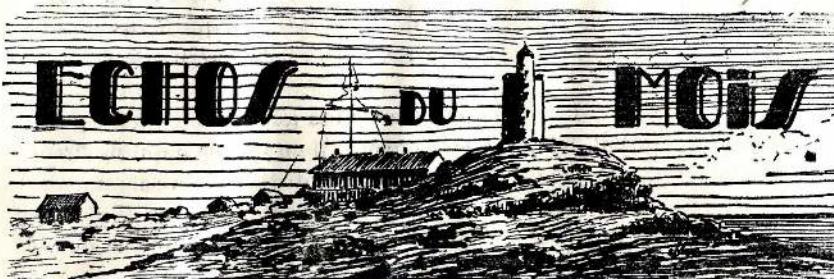
Disparu ! — L'Amour le plus humble ne l'a pas reconnu .....

Ce Jésus-là n'était que pour quarante jours .....

Et moi, je suis des vingt siècles qui suivent.

Désormais c'est toujours le matin de Pâques.

Jésus, le Jésus de ma messe matinale, est la Résurrection et la Vie.



**Nominations. — Promotions.** — Par décret du 7 février, M. de Bournat, rédacteur principal de 1<sup>re</sup> classe à l'administration centrale du ministère des Colonies, a été nommé Chef de Bureau hors classe du secrétariat général des colonies.

Par arrêté du 13 mars, M. H. Humbert est nommé interprète juré de langue anglaise à la place de son père, M. P. Humbert, décédé.

Par arrêté en date du 2 mars rendu sur la proposition du ministre des colonies, a été promu et nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre civil, au grade de chevalier

M. Léon, Armand Bouroult, agent d'administration principal de l'inscription maritime, en retraite.

Par arrêté du 23 février, est promu et nommé officier d'académie

M. Paul Marie Colombani.

Par décret du 26 Janvier a été nommé chevalier du Mérite agricole :

M. J. Bourgeois.

*Sincères félicitations*

**Caisse de compensation d'allocations familiales.** — Objet : La répartition compensée d'allocations familiales, la participation à toutes les institutions ayant pour but l'amélioration des conditions de la vie de famille et tout ce, en faveur du personnel salarié des établissements ou particuliers adhérant à la caisse.

M. Raymond, adjudant de gendarmerie, y représentera l'Administration avec M. Jean Lévéque, écrivain expéditionnaire.

**Service pour feu Louis Légasse.** — Le mercredi 29 mars eut lieu un service solennel pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Légasse, ancien délégué. L'assistance y fut très nombreuse. Monseigneur donna l'absoute.

**Les Missions.** — C'est un événement dans l'histoire religieuse de chaque année. On y pense à l'avance, on en cause et maintes allusions des gloses sur les commandements et des sermons servent de thèmes aux causeries familiales ou aux discussions sur le chantier.



Parfois il est possible d'appeler un prêtre étranger. Mais cette année ce furent nos pères qui se partagèrent la besogne : — Au Père Strullu échut la mission des hommes, au Père Palussière celle des enfants ; le Père Le Gallo donna les sermons du soir de la mission des Dames tandis que Monseigneur se réservait les instructions du matin ; quant au P. Pichon il alla évangéliser les Iliens.

Et ces missions furent données à la satisfaction générale. Ce n'est pas à dire que tous, tous furent fidèles à leur devoir : il en est bien qui ne firent pas effort pour écouter le prédicateur ou reculèrent devant les sacrements. L'impression, cependant, reste bonne : les communions des jours de clôture furent nombreuses, ordonnées, recueillies ; et celles du Jeudi Saint et du dimanche de Pâques témoignèrent d'une ferveur remarquable.

**La Semaine Sainte et Pâques.** — Ne pouvant pas offrir un concert spirituel pour la fin du carême Monseigneur voulut au moins donner une conférence sur les lieux de la Passion afin de préparer les âmes. Cette conférence eut lieu le mardi au Foyer Paroissial.

Le mercredi fut occupé à l'église par les confessions.

Puis ce furent les jours de prière : les adorations au Tombeau le Jeudi Saint, la Garde d'honneur de la nuit douloureuse, le Chemin de la Croix et la Passion du Vendredi, les offices variés du Samedi matin.

La fête de Pâques restera dans nos souvenirs comme l'une des plus belles qu'il nous ayons vues. Aux messes de 6 h. et de 7 h. 30 les prêtres donnèrent la communion à deux pendant près de 25 minutes à la première messe, pendant 20 minutes à la seconde.

Et aux offices pontificaux toujours si solennels et si pieux les chorales dirigées par le P. Palussière se surpassèrent.

**Retour de Mère Eugénie.** — Retenue en France pour raison de santé en octobre 1937 Mère Eugénie avait été nommée supérieure à Recouvrance (Brest).

Son séjour en Bretagne n'aura pas été long. Elle nous est revenue le Mercredi Saint pour reprendre le fardeau du supérieurat dont Mère St Jacques fut la vaillante intérimeaire.

Que Dieu nous la garde longtemps.

**Noces d'or de Sœur Maria.** — Miquelon a fêté le jour de St Joseph la chère Sœur Maria.

Sœur Maria, née en 1859, fit profession en 1889, arriva à St Pierre en 1895 et à Miquelon en 1903.

Son dévouement pendant 35 années méritait bien cette reconnaissance miquelonnaise qui s'exprima de mille manières et fut bien douce au cœur de l'humble religieuse.



**Séance pour la Société des Marins.** — Il y avait longtemps que la Société des Marins n'avait pas eu de séance. Celle-ci fut résolue entre le Comité et Monseigneur pour renflouer la caisse dont l'avoir diminuait d'année en année. Une tombola permise par Monsieur l'Administrateur rapporta la coquette somme de 10.000 fr. La séance elle-même fut donnée le jour de Pâques par les jeunes gens du Patronage qui pour répondre à un désir du Président des Marins, M. Ithurrart, recherchèrent dans leur répertoire quelques pièces de caserne (genre délaissé depuis quelques années). Les places furent louées en quelques heures, mais le mauvais temps gêna quelque peu l'assistance.

Félicitons les acteurs d'avoir rendu avec délicatesse le petit drame militaire : « l'Espion », et d'avoir imposé aux nombreux spectateurs un fou-rire communicatif par les deux comédies « L'Ordonnance a bon cœur » et « Cuisinier du Colon ». M. Louis Andrieux toucha le piano avec sa contumière maestria et M. Charles Duruty, toujours jeune, égaya le public par deux chansons.

**La température** — Détestable la température de mars-avril. La neige s'est avisée de tomber, de geler, de dégeler, de retomber encore. Ainsi la soirée de Pâques connut un de ces sales temps de nord-est avec chute abondante de neige. Le thermomètre évolua autour du 0°, mais plus souvent au-dessous.

**Mouvement du port.** — Le port a été assez animé ce mois-ci tant à cause des chalutiers français qu'en raison de la présence de six chalutiers italiens dont une partie de l'équipage a été recrutée à St Pierre.

Depuis le 18 mars c'est un défilé presque ininterrompu. Les uns viennent déposer un blessé ou un mort, d'autres ont des avaries de moteur ou des voies d'eau ; beaucoup sont venus charbonner.

Après des débuts pénibles et infructueux par suite du mauvais temps les chalutiers font maintenant de très bonnes pêches.

---

## Concours agricole.

Le Syndicat agricole de Saint Pierre grâce à l'aide précieuse de M. l'Administrateur de Bournat fera vers la mi-septembre une exposition des meilleurs produits de la colonie.

Des primes sont prévues.

Tous les propriétaires de fermes et jardins auront le droit de participer à cette exposition dont les conditions seront publiées dans le « Foyer » aussitôt que possible.

---



## Une espèce de miracle

C'était une bonne vieille Acadienne que Mme Thibodeau, une grande mince qui avait bien travaillé, bien prié, bien élevé sa douzaine d'enfants, et qui n'avait peur ni de la vie ni de la mort. Germée dans la bonne campagne, elle avait suivi en ville son jeune mari, qui avait bien eu le désir mais pas les moyens d'acquérir une terre.

Grâce à du calcul, on a élevé sans souffrir une belle famille, aujourd'hui plus instruite et mieux établie qu'on l'était soi-même aux débuts. Le plaisir de la grand'maman est de visiter celle-ci ou celui-là de ses enfants, de berceur leurs enfants, de les amener aux vêpres ou faire le chemin de la croix.

Une des charités de la bonne vieille est d'aller voir les malades, les importants de longue date, qui s'ennuient et qui aiment causer. Sou titre de doyenne des environs, doyenne par l'âge et par les quarante années vécues au même numéro, s'ajoute à son charme souriant et à sa parole semeuse de bonne humeur, pour lui ouvrir les portes, les oreilles et les lèvres. On a confiance en elle, qui en profite.

Si elle entend parler d'une maladie grave chez des gens par trop tièdes, où l'accès peut être difficile, où d'autres hésiteraient à se présenter, grand'mère Thibodeau trouve le joint, apporte un rien et réussit à se faufiler partout, au fond des ruelles ou sur les beaux tapis des maisons de rapport. Affaire de curiosité ? Pas le moins du monde ! Affaire d'extrême-onction, de saint vialique, de bonne préparation au grand passage pendant que les malades sont assez vivants pour faire leur part, pour tirer profit des trois grands sacrements, et du sacrifice de leur vie.

Avec quel doigté elle s'informe si l'on a appelé le prêtre, si on va le faire venir ; elle s'offre d'en parler elle-même au malade, sans l'effaroucher, sans lui causer de syncope, n'ayez pas peur.

Son Paul vous dira qu'elle a sûrement procuré ces bouées de sauvetage à douze ou quinze moribonds sans-le-savoir, qu'on ne croyait pas si malades ou à qui de mauvais bons-cœurs masquaient leur fin prochaine. Lui-même, quand il était enfant d'école, sa mère l'avait fait lever à onze heures du soir, l'hiver, pour amener le prêtre chez celui-ci ou celle-là, en danger de ne pas passer la nuit. Certaine tempête de neige surtout a laissé un souvenir encore frissonnant de ces courses apostoliques du bambin.

Or, voici que cette brave chrétienne qui a tant multiplié la charité de sa foi, qui a dit cent ciapelets au lit des mourants, qui a procuré les derniers sacrements à quinze ou vingt âmes, est en train de mourir privée de ces merveilleux secours. Impotente depuis des mois, elle communique chaque semaine dans sa chambrette, sans que le médecin précise une fin prochaine.



Mais voici : la faiblesse croissante appauvrit les cellules du cerveau, le délire se produit, la parole divague, et la chère vieille ne reconnaît plus même ses enfants.

On est consterné. La fin approche, évidemment, et la malade ne se verra pas aller, ne s'apercevra de rien, ne se préparera pas à son goût, avec conscience et ferveur. Vraiment, c'est un peu fort. Le bon Dieu va-t-il permettre cela ? On prie, on fait prier les enfants, on appelle le prêtre qu'elle connaît, en lui disant comme c'est triste. On avertit la malade, qui n'y comprend rien, qui veut partir, selon cet instinct de fuite des mourants à l'approche de la mort : « On va retourner à Saint-Jacques. On gèle ici. Apportez mon manteau, mon tricotage ..... Je ne reviendrai pas. C'est un voyage que j'ai toujours aimé .....

— Maman, on ne va pas à Saint-Jacques. Le Père va vous préparer au grand voyage, au retour chez Dieu. Vous le connaissez le Père, il vous donnera les derniers sacrements .....

— Il viendra à Saint-Jacques lui aussi. Tout le monde ..... chez nous .....

— Voici le Père, maman. On va prier ensemble, pour vous, et vous priez pour nous, chez Dieu. »

La porte s'ouvre. On s'agenouille, car le prêtre, dans sa confiance, n'a pas hésité à apporter le Saint Sacrement. Il le dépose entre les cierges, bénit la chambre, et s'approche de la blancheur ridée sur le lit blanc.

« Madame Thibodeau, c'est le Père qui vous parle. Vous me reconnaissiez ? .... » Pas un mot, pas de divagation non plus. Le prêtre répète plus fort : il saisit les mains osseuses, il se penche sur la figure exsangue : on dirait Jésus ramenant à la vie la fille de Jaire et le fils de la veuve de Naim.

Elevant le porte-Dieu au-dessus des pauvres yeux sans lueur : « C'est le bon Dieu qui est ici, Madame Thibodeau, Il vient vous chercher pour vous emmener avec lui. Voulez-vous le recevoir ? Il vous recevra ensuite. »

L'effet attendu se produit. Le regard droit, le bon sens, la foi priante reprennent vie : « Oh ! Père, c'est vous ? Que vous êtes bon ? Que Dieu est bon. Je suis bien fatiguée, mais ça va mieux .... Les cierges sont allumés .. 'T'est pour 'es derniers sacrements ...., la fin .... Que le bon Dieu est bon ! »

La famille sort de la chambre. Une dernière confession. Un dernier poli. La porte se rouvre ; on revient, ou récite le *Confiteor*. Les yeux fixés sur l'hostie, les mains jointes, la figure rayonnante, grand'maman Thibodeau reçoit en parfaite connaissance « le Viatique de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui la gardera et qui la conduira à la vie éternelle ».

Un bout d'action de grâces du prêtre : quelques explications des cérémonies de l'extrême-onction ; l'huile sainte sur les yeux, sur les lèvres, sur les oreilles .... pour obtenir encore un renouvellement de pardon des fautes



de chacun des sens. Puis, l'indulgence plénire, au nom du Pape, à ceux qui acceptent la mort comme de la main de Dieu,— et la douce malade l'accepte de grand cœur, de toute sa volonté. Elle répond ensuite aux prières des agonisants, et le prêtre repart, après une dernière bénédiction, après un au-revoir au ciel !

Chacun des enfants dit et reçoit un mot l'affection, puis l'on sort sans bruit, remerciant Dieu et respectant l'action de grâces suprême.

Une heure après, le délire reprend, mais sans angoisses. Le lendemain, là sainte âme s'envole chez le Père ....



## Un peu de notre Histoire (176).

1840 (suite)

Dans une longue et remarquable lettre du 28 septembre, le commandant Mamyneau intervient d'une manière pressante auprès du ministre pour que soit maintenue par le parlement la prime d'encouragement à la grande pêche concédée par la loi du 2 Juillet 1836 dont les dispositions sont sur le point de prendre fin.

Il expose notamment que les antagonistes de la prime sont dans l'erreur la plus manifeste lorsqu'ils soutiennent que les négociants de morue travaillent à coup sûr et s'enrichissent immanquablement dans quelques années. La preuve du contraire résulte des résultats des expéditions commerciales que le chef de la colonie, tableaux en mains, joint à sa lettre.

D'ailleurs, dit-il, n'est-il pas établi qu'à chaque expiration des primes, le gouvernement a senti la nécessité de les renouveler pour éviter une crise commerciale ! Il est impossible, en effet, d'admettre que les encouragements pécuniaires aient pu être accordés avec légèreté, la conviction profonde des événements fâcheux qui devaient être la conséquence de leur suppression a seule pu engager l'Etat à persévéérer dans une donation que tant de voix attaquaient simultanément.

Enfin parmi d'autres considérations qui sont encore d'actualité malgré le temps, M. Mamyneau s'efforce de démontrer que la suppression de la prime serait un désastre irréparable pour les îles Saint-Pierre et Miquelon elle entraînerait l'immigration immédiate des habitants dont la grande majorité ne vit que de la pêche. Ce serait la ruine des douze maisons de commerce fixées dans la colonie faisant le commerce de la morue avec les Antilles et la métropole et qui confectionnent chaque année, 4.500.000 kg. de poisson.



Cet état de choses s'il se réalisait forcerait fatallement l'Etat à abandonner ces îles qui ne sont quelque chose que par le commerce. La France perdrat le seul point qu'elle occupe dans l'Amérique Septentrionale, point qui peut devenir si important dans le cas d'éventualités qu'on peut déjà prévoir ; point qui forme un excellent abri sur les côtes.

Et M. Mamyneau termine ainsi :

« Le ministre anglais Burke aurait-il vainement dit en parlant de nos îles, « au cours de la discussion, à la chambre des Communes, des traités de « paix de 1814 et 1815 tant sur le rapport politique que sous le point de vue « du commerce : « Saint Pierre et Miquelon et leurs sècheries de Terre-Neuve « ve auraient dû être conservées par l'Angleterre, dut-elle abandonner pour « elles, sa plus belle colonie des Antilles ! »

Ajoutons que la loi du 25 juin 1841 maintenait la prime jusqu'en 1850 et que cette loi et l'ordonnance royale du 25 juin 1841 furent promulguées dans la colonie le 16 mars 1843.

Au début de septembre le commandant recevait le budget des recettes et dépenses du service intérieur de Saint Pierre et Miquelon pour l'année 1841.

Le ministre faisant parvenir ce document, écrivait le 24 août à M. Mamyneau : « Le commerce des îles a pris depuis 1837 une nouvelle extension ; il y a lieu de supposer que des charges qui lui ont paru trop lourdes en 1837 ne seront pas considérées en 1841 comme étant hors de proportion avec l'importance des affaires et les bénéfices qu'elles procurent.

« Je vous invite donc à examiner en Conseil de gouvernement et d'administration qu'elles seraient à compter de 1841 les augmentations qui pourront être apportées au tarif des droits de navigation en donnant le moins possible de prise aux réclamations du Commerce soit métropolitain soit local et en restant dans les limites des dépenses auxquelles il y aura urgence de pourvoir.

Pour les raisons suivantes, le chef de la colonie ne crut pas devoir donner, à sa réception, aux membres du Conseil, communication de cette dépêche. Des bruits de guerre, en effet, apportés par des navires de France, circulaient depuis quelque temps dans la colonie, paralysant le commerce local.

(A suivre)

E. S.

---

*Le 1er principe des Scouts de France :*

*Le Scout est fier de sa foi, et lui soumet toute sa vie.*



## Le coin des savants.

### L'étoile de mer.

L'étoile de mer est un échinoderme comme l'oursin. Son nom lui vient de la forme de son corps à cinq bras rayonnant autour d'un disque central. Sous les bras des rangées d'ambulacres lui permettent de ramper sur le sol. L'étoile de mer a un œil rudimentaire à l'extrémité de chaque bras ; au centre de la face inférieure du corps est la bouche dépourvue de dents.

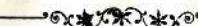
L'étoile de mer mange les moules ; elle écarte les valves de la coquille au moyen de ses bras et par sa bouche projette en avant son estomac qui va ainsi digérer le mollusque chez lui.

### Le homard.

Le homard est un crustacé : il a, comme l'écrevisse et le crabe, une véritable croûte pierreuse articulée dont il change à l'époque de la mue. Sa couleur est vert, fortement teinté de bleu. Il peut atteindre 1 mètre de long et peser 10 kgs.

Le homard vit sous les pierres près des côtes et se nourrit de petits animaux aquatiques. Sa bouche est formidablement armée de mandibules, de mâchoires, de pinces énormes. De longues pattes lui permettent de marcher au fond de l'eau ; d'autres pattes plus petites lui servent de nageoires.

La chair du homard est excellente, un peu indigeste pourtant.



## Notre couverture.

### Le quai de l'ancienne douane.

Le quai de l'ancienne douane fut longtemps le centre de l'activité du port. La vue reproduite sur la couverture montre l'affluence des voitures et des travailleurs à l'arrivée d'un bateau. La place est petite mais l'affluence y est grande. Une cale et une douane plus spacieuses accueillent maintenant les courriers, les cargos, les chalutiers.

### A vendre

Maison avec terrain

S'adresser à Mme Vve G. JORET



**A Vendre**

**Une bicyclette** pour dame  
S'adresser à *Mlle Henriette Paturel*

**Joseph Urdanabia**

**Charrois sable et galet.**

**A VENDRE**

**Une maison**, *rue Gervais*

S'adresser à Madame Rochard.

**Un terrain**, à l'Île-aux-Marins

S'adresser à André Chardron

**TAXI-SERVICE**

MARCEL BRIAND

**Vous qui êtes contents de voir une photo de St Pierre sur la couverture du Foyer, voulez-vous nous aider à en placer de nouvelles : c'est une dépense supplémentaire de 60 francs chaque fois.**

**N. D. L. R.**

**Réponse inattendue :**

Le maître explique aux élèves ce que c'est qu'une rédaction.

— Vous allez décrire ce qu'il y a en vous, dit-il.

Quelques minutes plus tard Paul remet son travail, il a écrit : « En moi il y a un cœur, un poumon et un intestin. Et il y aussi un estomac avec deux tartines, une pomme et cinq caramels. »





SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co.

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Pierre LE TIEG**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry.  
Quai de la Roncière.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**GAUTIER Frères**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fourisseur des navires

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**LE RÉGIME SIMON**

**LA CRÈME SIMON**  
"Crème de Santé" agit en profondeur sur l'épiderme qu'elle tonifie et rajeunit. S'applique sur la peau encore humide.

**LA CRÈME SIMON MAT**  
"Crème de Beauté" donne au visage une douceur et une matité parfaite. Convient même aux épidermes les plus gras.

**LES PÔUDRES SIMON**  
"Poudres de qualité" onctueux et pur, impondérables, nettoie sans agresser, elles la peau douce sont tenaces tout en laissant la peau respirer.

**LE SAVON SIMON**  
"Le Savon de l'hygiène" onctueux et pur, nettoie sans irriter et laisse la peau douce et reposée.

*"Un régime complet de beauté"*



Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre en bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.

**H. A. NATUREL**

Commission-Consignations      Gros et détail

Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --

Fruits Légumes, grains, foin, charbon

Confactions, -- Chaussures etc.

**Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.**

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades : Alphonse Raymond, Montréal.

**DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.**

Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,



**Goupillièrre frères**

**Charrois sable et galet.**

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**HOTEL LALANNE**

**QUAI DE LA RONCIÈRE**



Les produits de NATIONAL CARBON Co., Inc.  
donnent les meilleurs résultats.

# ALL THREE ARE EVEREADY

TRADE-MARK



ALWAYS USE AN EVEREADY BATTERY  
AND LAMP IN YOUR EVEREADY  
FLASHLIGHT. USED TOGETHER THEY  
ARE YOUR ASSURANCE OF  
BRIGHTER LIGHT—LONGER LIFE

Y-42

MIDDLETON Co., Ltd.  
80 Broad street, NEW YORK  
Distributor



*Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par*

**TIP TOP TAILORS Limited.**

*Complet ou pardessus fait sur mesures.*

*Prix unique : \$ 24, 95*

**Pour être Belle.**

*Un tailleur ou un manteau. Oui !...  
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.  
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.*



**W. R. JOHNSTON & Co Limited**

*Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,*

*Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70*

*Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40*

*Renseignements et échantillons chez :*

**Etienne DAGUERRE**

*distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.*



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

## Toutes opérations de Banque

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

Excepté les dimanches et jours fériés

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur.

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance